

# NÉOPHYTES ENVAHISSANTES

Identifier, lutter, éliminer et remplacer



LANDSCHAFTSPARK  
BINNTAL





Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*

## QU'EST-CE QU'UNE NÉOPHYTE ENVAHISSANTE ?

Le terme « néophyte » désigne les espèces végétales qui ont été introduites après la découverte de l'Amérique en 1492, intentionnellement ou non, dans des habitats situés en dehors de leur aire de répartition naturelle. Les néophytes sont venues en Suisse par le biais des voyages aériens, du commerce mondial et du tourisme. De nos jours la flore suisse contient environ 550 espèces exotiques, dont beaucoup se sont bien intégrées dans notre nature. Si la population de ces espèces exotiques n'est pas régulée par des prédateurs ou des parasites, ces plantes se propagent efficacement aux dépens des espèces indigènes. Elles sont difficiles à contrôler et causent de plus en plus de dommages à la santé, à l'économie et à la conservation de la nature. On les appelle alors « néophytes envahissantes ». Près de 45 espèces exotiques sont classées comme néophytes envahissantes en Suisse.

Depuis 2001, les néophytes envahissantes sont classées en deux catégories: la « Liste Noire » regroupant les espèces très problématiques, et la « Watch List » contenant les espèces à surveiller, potentiellement problématiques. L'intégralité des espèces présentées dans cette brochure figure actuellement sur la Liste Noire. La problématique des espèces exotiques n'est pas uniquement présente en Europe. La salicaire commune par ex. a été introduite aux Etats-Unis en provenance d'Europe. Arrivée avec des marchandises marines en 1815, elle se propage rapidement dans les milieux humides et modifie la végétation locale.

## Directives et bases légales

L'utilisation de ces plantes invasives est réglementée par la législation suisse (Ordonnance sur la protection des végétaux OPV annexe 6, Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement ODE annexe 2). Toute personne vendant ou plantant dans la nature p. ex. la berce de Caucase ou le solidage du Canada est amendable. Pour l'ambrosie à feuilles d'armoise, il existe même une obligation légale d'annonce et de lutte.

## Mesures de lutte et élimination

Les méthodes de lutte varient selon les espèces. Pour être efficace, cette opération doit être menée **pendant au moins 5 ans** pour chaque espèce. Il est recommandé d'arracher entièrement les plantes isolées, y compris les racines, et de les incinérer avec les ordures ménagères. Les populations plus importantes doivent être éliminées mécaniquement. Une prudence particulière est de mise avec le compostage privé, car certaines néophytes sont capables de générer de nouvelles plantes à partir de petits fragments de tiges, de feuilles, de racines et des graines. Ce guide décrit la méthode de contrôle optimale et l'élimination appropriée pour chaque néophyte envahissante présentée. Vous trouverez des informations intéressantes sur les méthodes de lutte respectives à la fin de l'ouvrage.

## Que puis-je faire ?

Supprimez les néophytes envahissantes de votre jardin ou empêchez-les de s'y propager. Par exemple, coupez les fleurs avant qu'elles ne forment des graines ! Rendez votre entourage attentif à la problématique. Plantez des espèces indigènes, comme les roses sauvages, le sureau ou le millepertuis. N'importez pas des plantes ou de la terre de l'étranger. Ne jetez pas les déchets verts dans la nature. Si vous rencontrez des néophytes envahissantes dans la nature, signalez l'observation via le carnet de terrain en ligne ou l'InvasivApp d'Info Flora.

## Plus d'informations:

[www.pfyn-finges.ch/neophyten](http://www.pfyn-finges.ch/neophyten) · [www.jungfraualetsch.ch](http://www.jungfraualetsch.ch) · [www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch)  
[www.landschaftspark-binntal.ch](http://www.landschaftspark-binntal.ch) > Neophyten · [www.vs.ch/sfnp](http://www.vs.ch/sfnp)

# Ailante

***Ailanthus altissima*** Simaroubacée

**Provenance** Chine et Corée du Nord, introduit comme arbre ornemental

**Description** Arbre feuillu dioïque mâle et femelle. Long motif rayé sur l'écorce. Feuilles composées de 9 – 25 folioles lancéolées à dents glanduleuses sur leur face inférieure. Les fleurs en grappes multiflores sont jaune blanchâtre et très petites. Les fruits ailés vert clair, torsadés, pendent en grappes et deviennent purpurines en mûrissant. La plante dégage une odeur désagréable en froissant les feuilles entre les doigts.

**Confusions possibles** Sumac, Frêne

**Expansion** Par les graines volantes (14'000 – 325'000 par arbre femelle, durée de vie env. un an). Par des rejets formés sur des fragments de racine.

**Habitats** Cultivé en bordure des routes et dans les parcs, sauvage le long des sentiers pédestres, des voies ferrées et des talus routiers, dans les vignobles, les haies et les clairières.

**Impacts négatifs** L'ailante croît rapidement, les rejets forment des peuplements denses qui inhibent les espèces indigènes. L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées. Les racines endommagent les murs ou les remblais dans les milieux urbains.

**Lutte mécanique** Arracher les pousses avec les racines plusieurs fois par année. Cerclage ou abattage des grands arbres.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les fragments de racine, les fleurs et les fruits avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Composter le reste de la plante. Exploiter le bois. Bien nettoyer sur place les outils utilisés, des fragments de racines transportés peuvent germer et former de nouvelles plantes.

**Plantes de substitution** Noyer, Frêne commun, Sorbier, Sureau

**Bon à savoir** L'introduction de l'Ailante était censée aider à sortir l'industrie de la soie de la crise. Cependant, les feuilles toxiques de l'arbre n'étaient pas au goût des vers à soie.

25 – 30 m ↑



JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUN

JUL

AOU

SEP

OCT

NOV

DEC

# Ambroisie

**Ambrosia artemisiifolia** Composées

**Provenance** Amérique du Nord, introduite avec le commerce des céréales

**Description** Plante annuelle à forte ramification et buissonneuse. La tige est rougeâtre et le haut est velu. Les feuilles à poils courts, profondément divisées sont vertes. Inflorescences femelles et mâles séparées sur une même plante. Les capitules femelles à l'aisselle des feuilles sup. au-dessous des épis mâles. Les fleurs sont jaunes.

**Confusions possibles** Armoise vulgaire, Armoise absinthe, Les Amarantes, les Chénopodes, Les Anthémis, Sénéçon à feuilles de roquette.

**Expansion** Plante annuelle dont seules les graines survivent à l'hiver. Elles sont propagées par le vent, lors des transports de terre et par les activités humaines (cultures de tournesol et nourriture pour oiseaux).

**Habitats** Terrains secs ouverts, emplacements lumineux, jardins, talus de routes et de voies ferrées, gravières, chantiers, zones agricoles.

**Impacts négatifs** Pollinisée par le vent et non par les insectes, d'où une production élevée de pollen. Fortes réactions allergiques, en particulier de l'asthme ou une détresse respiratoire. C'est une mauvaise herbe redoutée.

**Lutte mécanique** Arracher la plante avec ses racines (porter un masque et des gants). Faucher les grandes populations à ras avant la floraison.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer tout le matériel avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Si la fauche est trop fréquente, les fleurs se forment près du sol et ne sont donc plus coupées. Les observations et les mesures de lutte doivent être signalées à Info Flora et au Service des forêts, de la nature et du paysage.

**Plantes de substitution** Armoise commune

0.2 – 1.5 m ↑



JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUN

JUL

AOU

SEP

OCT

NOV

DEC

# Armoise des frères Verlot

**Artmeisia verlotiorum** Composées

**Provenance** Chine, introduite involontairement

**Description** Plante vivace. Tige striée, rougeâtre, rarement ramifiée. Elle forme de nombreux et longs stolons souterrains. Dégage une forte odeur de camphre. Les feuilles proches du sol sont divisées 1 – 2 fois et bicolores (face sup. verte et glabrescente, face inférieure grise et tomenteuse). Nombreuses petites fleurs brun rougeâtre d'environ 4 mm de diamètre.

**Confusions possibles** Armoise vulgaire, Armoise des champs, Armoise absinthe, Ambrosie à feuilles d'armoise

**Expansion** végétative, par le transport de terre, le dépôt illégal de déchets verts et dans l'agriculture

**Habitats** Sols riches en nutriments le long des voies ferrées, dans les sols graveleux des vignobles et proches des cours d'eau.

**Impacts négatifs** Peut envahir les cultures agricoles, les jardins potagers et les prairies fraîchement ensemencées. Elle forme des grandes populations et exerce une forte concurrence sur la flore indigène.

**Lutte mécanique** Arracher la plante entière avec les racines. Faucher les grandes populations 2 fois par année.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer tout le matériel avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Utiliser des sacs fermés pour le transport et ne pas laisser des restes de plante sur place.

**Plantes de substitution** Artemisia spp. Indigène (p. ex. Armoise commune)

**Bon à savoir** A la base, cette plante était utilisée pour aromatiser la bière, comme épice ou pour favoriser la digestion.



# Berce du Caucase

*Heracleum mantegazzianum* Ombellifères

**Provenance** Caucase, introduite comme plante ornementale

**Description** Plante bisannuelle. Grandes fleurs blanches à jaune-vert disposées en ombelles. Tige creuse, généralement tachetée de rouge et poilue. Les feuilles profondément découpées, dentelées, acuminées meurent en hiver.

**Confusions possibles** Patte d'ours, Angélique sauvage et autres ombellifères

**Expansion** Fleurit généralement dans sa deuxième année et produit jusqu'à 10000 graines (fertiles dans le sol env. 10 ans). Propagation des graines par le vent (100 m), les cours d'eau (restent fertiles pendant 3 jours) ou dans la fourrure des animaux. La racine pivotante permet une croissance et une régénération rapide de la plante.

**Habitats** Sols profonds humides et riches en nutriment le long des cours d'eau, lisières, sentiers forestiers, prairies, gravières et jardins.

**Impacts négatifs** Les populations denses inhibent la flore indigène. Le contact avec son suc et l'exposition au soleil peut provoquer de graves inflammations cutanées!

**Lutte mécanique** Arracher le rhizome à 20 cm sous la surface du sol, faucher les grandes populations plusieurs fois par année. Attention, danger de brûlure. Porter des vêtements longs, des gants et des lunettes protectrices).

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les inflorescences et les racines avec les ordures ménagères – composter le reste de la plante dans un endroit approprié. Attention : le danger de brûlure persiste.

**Plantes de substitution** Angélique sauvage, Grand boucage, Pigamon jaune, Patte d'ours, Berce de prés, Eupatoire chanvrine, Laser à larges feuilles

**Bon à savoir** La berce du caucase était autrefois plantée dans les parcs publics et les jardins privés comme plante ornementale et comme plante mellifère, malgré le risque de brûlure qu'elle représentait.

3 - 5 m ↑

- 🍃
- ♥
- 🏠
- 👤
- 👤



# Buddléa de David

*Buddleja davidii* Scrophulariacée

**Provenance** Chine, Tibet, introduit comme arbre d'ornement

**Description** Arbuste caduque. Les fleurs forment de longs épis violet pourpre ou blancs. Les feuilles sont lancéolées, dentelées, acuminées et en-dessous, tomenteuses à poils étoilés.

**Confusions possibles** Lilas

**Expansion** Graines emportées par le vent, l'eau et l'homme (3 Mio de graines par plante) ainsi que végétativement par les ramifications.

**Habitats** Cultivé dans les jardins, sauvage aux abords des gravières et des forêts, dans les clairières, sur les talus en bordure des routes et des voies ferrées

**Impacts négatifs** Forme des populations denses, inhibe les plantes indigènes et donc les plantes fourragères pour les papillons et les chenilles rares. Stabilisation du gravier, ce qui réduit la dynamique naturelle de la plaine d'inondation. Aucun effet positif sur la biodiversité.

**Lutte mécanique** Arracher la plante avec les racines, enlever les inflorescences avant la lutte.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les fleurs, graines et racines avec les ordures ménagères – pas de compostage! Composter le reste de la plante. Utiliser des sacs fermés pour le transport

**Plantes de substitution** Fusain d'Europe, Viorne obier, Viorne lantane, Argousier, Sorbier, Sureau

**Bon à savoir** Des chevaux de trait sont dressés au dessouchage. Leur avantage par rapport aux machines est de sentir les résistances du buddléa de David, préalablement tronçonné à 1,5 mètre, et d'adapter leur force de traction pour, à force d'à-coups brefs, mais puissants, dessoucher la totalité de l'arbre sans laisser de morceaux de racines en terre.

2 - 4 m ↑



# Bunias d'Orient

***Bunias orientalis*** Crucifère

**Provenance** Europe du Sud-Est et Proche-Orient, introduit involontairement

**Description** Herbacée vivace avec des fleurs à pétales jaunes. Son fruit ovoïde présente des protubérances irrégulières (important pour la détermination). Les feuilles inférieures, profondément pennatifidées, se terminent en grand lobe triangulaire. Les feuilles supérieures sont beaucoup plus petites et moins divisées. Les feuilles des jeunes plantes forment une rosette.

**Confusions possibles** Herbe de Sainte-Barbe, Bunias roquette, Pastel

**Expansion** Par les graines (sur courte distance, mais les graines peuvent germer pendant de nombreuses années), aussi végétative par les ramifications.

**Habitats** Bords de routes, champs cultivés, prés et prairies, milieux pionniers et rives de cours d'eau.

**Impacts négatifs** Attire de nombreuses abeilles et bourdons avec son nectar. Les plantes indigènes sont de ce fait négligées et inhibées.

**Lutte mécanique** Avant la floraison, arracher la plante avec le rhizome, faucher les grandes populations.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les inflorescences, graines et racines avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Composter le reste de la plante. Utiliser des sacs fermés pour le transport. Verdier les étendues ouvertes avec des espèces indigènes.

**Plantes de substitution** Moutarde des champs

**Bon à savoir** Autrefois le Bunias d'Orient était mélangé au fourrage des chevaux. Les graines et fragments de racines se trouvant dans le foin ont ainsi permis sa rapide propagation.



# Impatiente glanduleuse

*Impatiens glandulifera* Balsaminacée

**Provenance** Himalaya, introduite comme plante ornementale

**Description** Plante annuelle à feuilles en dents de scie, tige de la feuille rougeâtre. Tige non rameuse, légèrement translucide, creuse et charnue (comme les bambous). Glandes à l'aisselle des feuilles. Fleurs rouge vineux à rouge pâle dégageant une odeur douce.

**Confusions possibles** Impatiente de Balfour, Impatiente ne-me-touchez-pas, Impatiente à petites fleurs

**Expansion** Par les graines matures éjectées de ses fruits jusqu'à 7 m de distance (pouvoir germinatif dans le sol jusqu'à 6 ans), végétative par la formation des racines et involontaire par les transports de terre et les outils non lavés.

**Habitats** Sols humides à gorgés d'eau, riches en nutriments, forêts alluviales, zones déboisées, décharges.

**Impacts négatifs** Les populations denses inhibent les plantes indigènes. Le système racinaire peu développé favorise l'érosion.

**Lutte mécanique** Arracher la plante avec les racines avant la formation de graines. Faucher les grandes populations toutes les 2 – 4 semaines avant la floraison.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les plantes avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Utiliser des sacs fermés pour le transport. Au contact avec les capsules, les graines sont éjectées.

**Plantes de substitution** Salicaire commune, Eupatoire chanvrine, Lysimaque commune

**Bon à savoir** A l'aisselle des feuilles, les glandes produisent une substance ressemblant à du nectar pour attirer les fourmis, qui en retour défendent la plante contre les parasites.

2 m ↑



JAN    FEV    MAR    AVR    MAI    JUN    JUL    AOU    SEP    OCT    NOV    DEC

# Laurier-cerise

***Prunus laurocerasus*** Rosacée

**Provenance** Régions ouest-asiatiques et sud-est-européennes, introduit en tant que plante ornementale

**Description** Arbuste à feuilles persistantes, coriaces et toxiques, vert foncé, luisantes sur la face supérieure, plus claires sur la face inférieure. Le feuillage dégage une odeur d'amande amère lorsqu'on le froisse. Inflorescences en grappes dressées, longues de 10 – 15 cm. Fruits toxiques globuleux; d'abord verts, ensuite rouges et finalement noirs.

**Confusions possibles** Merisier tardif, Daphné lauréole, Houx, Buis. Il peut être confondu avec plus de 40 variétés horticoles de laurier-cerise.

**Expansion** Planté comme haies persistantes, dispersion des fruits et graines par les oiseaux, dépôts illégaux en bordure des forêts.

**Habitats** Cultivé dans les jardins, sauvage en bordure des forêts, sur les talus, dans les décharges et les haies.

**Impacts négatifs** le feuillage dense inhibe, par l'ombre portée, la croissance des espèces indigènes de sous-bois, entrave la régénération naturelle des forêts. L'ensemble de la plante est toxique. La graine contient des hétérosides cyanogénétiques très toxiques.

**Lutte mécanique** Arracher la plante avec ses racines avant la maturation des graines. Cerclage ou abattage des grandes populations.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer la plante entière avec les ordures ménagères – pas de compost. Feuilles et baies toxiques – porter des gants.

**Plantes de substitution** Troène commun, Charme, Buis, Genévrier, Sureau

**Bon à savoir** Les feuilles du Laurier-cerise ont une forte teneur en acide cyanhydrique. Elles sont utilisées pour ramollir ou assouplir les matières organiques.

6 m ↑



JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUN

JUL

AOU

SEP

OCT

NOV

DEC

# Lupin à folioles nombreuses

***Lupinus poyphyllus*** Légumineuse

**Provenance** Amérique du Nord, introduite comme plante ornementale, fourragère, pour l'amélioration des sols et la protection contre l'érosion.

**Description** Plante herbacée vivace. Croissance annuelle à partir des bourgeons des racines. Grappes de fleurs bleues, violettes, roses ou blanches. Tige non ramifiée et à poils doux. Feuilles digitées, à 9 – 17 folioles lancéolées, aigües, longues. Graines en gousses poilues (fruits).

**Confusions possibles** Peu de confusion avec d'autres espèces sauvages, mais il existe de nombreuses autres espèces de lupins.

**Expansion** Par les graines (120 à 2 000 par plante; viables plus de 50 ans dans le sol), expulsées jusqu'à 5,5 m et se ramifient sous terre (rhizomes). En outre, elles survivent au passage dans le tube digestif des animaux et sont donc disséminées sur de longues distances.

**Habitats** Cultivé dans les jardins, sauvage dans les prairies, zones humides, bordures de routes et berges de cours d'eau.

**Impacts négatifs** Monospécifique, il bloque les successions végétales. Fixe l'azote atmosphérique dans le sol et inhibe ainsi les espèces indigènes. Sa forte teneur en alcaloïdes freine le développement des autres plantes. Ses feuilles et ses graines sont toxiques pour le bétail.

**Lutte mécanique** Avant la formation des graines, arracher la plante avec les racines, faucher les grandes populations avant la floraison et à nouveau deux mois plus tard.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les inflorescences, les graines et les racines avec les ordures ménagères – pas de compostage! Composter le reste de la plante. Utiliser des sacs fermés pour le transport.

**Plantes de substitution** Esparcette commune, Gueule de loup, Mélilot blanc

0.6 – 1.5 m ↑

- 
- 
- 
- 
- 



# Renouée du Japon

***Reynoutria japonica*** Polygonacée

**Provenance** Asie de l'Est, introduite comme plante ornementale et fourragère

**Description** Plante vivace formant des populations denses. Après l'hivernage les parties souterraines germent très rapidement au printemps. Tige forte, tachetée de rouge foncé, creuse et glabre, souvent en zigzag. Feuilles pédonculées, rondes à ovales et pointues. Inflorescence à fleurs multiples avec des fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres. Rhizome rouge à brun foncé à l'extérieur, jaune à orange à l'intérieur, profondément ancré.

**Confusions possibles** Renouée de l'Himalaya, Renouée de Sakhaline

**Expansion** Principalement végétative par fragments de racines et tiges.

**Habitats** Berges des cours d'eau, les talus de routes et de voies ferrées, les lisières de forêts, les décharges, les haies et les jardins.

**Impacts négatifs** Inhibition des espèces indigènes par des populations denses et aux capacités allélopathiques (= empêchent la croissance des plantes voisines). La Renouée favorise également l'érosion des talus, endommage les infrastructures comme l'asphalte et entrave la régénération des arbres.

**Lutte mécanique** Arracher la plante avec ses rhizomes plusieurs fois par année ou faucher au min. 6 fois par année. Important : ne pas utiliser de broyeuse ou débroussailleuse !

**Élimination et mesures préventives** Éliminer tout le matériel végétal avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Attention, haut potentiel de régénération, bien nettoyer les outils utilisés et transporter dans des sacs fermés, ne rien laisser sur place.

**Plantes de substitution** Reine-des-bois, Reine-des-prés, Fusain d'Europe

**Bon à savoir** Dans son pays d'origine, la plante est cultivée comme une plante potagère, à l'instar de notre rhubarbe. En fait, le goût est similaire à celui de la rhubarbe. Les jeunes pousses sont délicieuses aussi bien en compotes que sur les tartes.

1 – 3 m ↑



JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUN

JUL

AOU

SEP

OCT

NOV

DEC

# Robinier

***Robinia pseudoacacia*** Légumineuse

**Provenance** Amérique du Nord, introduit comme arbre ornemental et mellifère.

**Description** Arbre à feuilles caduques à l'écorce gris-brun profondément crevassée. Rameaux non florifères épineux. Feuilles à 7 – 12 folioles ovales. Fleurs blanches au parfum suave, très mellifères, en grappes pendantes; fruits, (gousses sèches) à plusieurs graines rondes.

**Confusions possibles** Févier, Frêne commun, Aubour commun

**Expansion** Graines dispersées par le vent (viables 10 ans), système racinaire.

**Habitats** Planté sur les bords de route et dans les parcs, sauvage dans les clairières, les prairies cultivées, sur les berges, en bordure de routes ou des voies ferrées.

**Impacts négatifs** Évince les espèces indigènes par ses peuplements forestiers très denses, fixe l'azote atmosphérique dans les sols maigres et les « fertilise ». Ses grandes fleurs riches en nectar attirent de nombreux insectes pollinisateurs, ce qui constitue une forte concurrence pour la pollinisation des espèces indigènes.

**Lutte mécanique** Porter des vêtements protecteurs, car la plante est toxique et épineuse. Arracher la jeune plante avec les racines plusieurs fois par année; anneler, abattre et dessoucher les grands arbres.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les fleurs, racines et graines avec les ordures ménagères – pas de compostage! Composter le reste de la plante, exploiter le bois. Verdir rapidement les étendues ouvertes. Attention, les graines et feuilles sont toxiques pour les hommes et les animaux.

**Plantes de substitution** Aubour des Alpes, Aubour commun, Sorbier des oiseaux

**Bon à savoir** Le robinier est aussi appelé « faux acacia » bien qu'il n'y soit pas apparenté. Ils se différencient par leurs feuilles. Le miel obtenu du robinier est également commercialisé en tant que « miel d'acacia ».

25 m ↑



JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUN

JUL

AOU

SEP

OCT

NOV

DEC

# Séneçon du Cap

***Senecio inaequidens*** Astéracée

**Provenance** Afrique du Sud, introduit accidentellement avec le commerce de la laine.

**Description** Plante herbacée vivace. Tige glabre, fortement ramifiée, ligneuse dans sa partie inférieure. Feuilles étroites et indivises, souvent à reflet bleuté. Fleurs jaunes et solitaires à l'extrémité des rameaux, bractées à extrémité brune. Fruits surmontés d'une aigrette de soie blanche (pappus).

**Confusions possibles** Séneçon aquatique, Séneçon jacobée, Solidages, Lapsane commune

**Expansion** Graines (30'000 par plante) transportées par le vent jusqu'à 100 m. Les fruits adhèrent aux surfaces rugueuses et sont donc transportés plus loin par les hommes et les animaux. Les tiges en contact avec le sol forment de nouvelles plantes (reproduction végétative).

**Habitats** Sols chauds, secs et ouverts, en particulier le long des voies de circulation comme les bords de routes et les voies ferrées, les toits plats et dans les zones graveleuses.

**Impacts négatifs** Contient des alcaloïdes toxiques pour les hommes et les animaux qui restent actifs même dans le foin séché, c'est pourquoi il faut une vigilance accrue sur les terres agricoles.

**Lutte mécanique** Avant la maturité des graines, arracher avec les racines, faucher les grandes populations plusieurs fois par année.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer la totalité du matériel végétal avec les ordures ménagères dans des sacs fermés – pas de compostage ! Les plantes en fleurs produisent des graines matures – Il est nécessaire d'agir vite !

**Bon à savoir** Le Séneçon du Cap se plaît dans des milieux très diversifiés. On le trouve autant sur les sols calcaires qu'acides, secs ou humides, en plaine ou en altitude.

0.4 – 1 m ↑

- ♥
- 🚜
- 🏠
- 👏
- 🚫



# Solidages nord-américains

**Solidage du Canada** *Solidago canadensis* Astéragées

**Solidage géant** *Solidago gigantea* Astéragées

**Provenance** Amérique du Nord, introduites comme plantes ornementales et mellifères

**Description** Plante herbacée vivace à fleurs jaune vif. Feuilles lancéolées, dentées, pointues à l'extrémité. **Solidage du Canada** Tige rameuse verte, velue dans le haut et sur la face inférieure des feuilles. **Solidage géant** Tige souvent rougeâtre et glabre. Feuilles généralement rugueuses sur les bords.

**Confusions possibles** Solidage à feuilles de graminée, Inule de Suisse, Inule à feuilles de saule

**Expansion** Plus de 20'000 graines volantes, par inflorescence végétative ou par les rhizomes.

**Habitats** En bordure des sentiers forestiers, clairières, gravières, milieux pionniers, jardins, rives des cours d'eau, remblais routiers et ferroviaires

**Impacts négatifs** Evincent les espèces indigènes par une colonisation dense.

**Lutte mécanique** Avant la formation des graines, arracher la plante avec les rhizomes, faucher les grandes populations à ras plusieurs fois par an.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les fleurs et les racines avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Composter le reste de la plante. Bien nettoyer les outils utilisés sur place. Les parties de plantes et de rhizomes dispersées peuvent former de nouvelles plantes. Il faut faucher systématiquement pendant plusieurs années pour obtenir des résultats.

**Plantes de substitution** Millepertuis perforé, Linaire commune, Grande mauve

**Bon à savoir** Les différentes espèces de solidage sont des plantes médicinales rénales importantes et ont des effets diurétiques, antibiotiques et anti-inflammatoires. Les tisanes et les teintures mères peuvent donc être utilisées pour soigner les maladies inflammatoires des voies urinaires et des reins.



1.2 m ↑

Solidage géant



2.5 m ↑

Solidage du  
Canada



# Sumac, Vinaigrier

*Rhus typhina* Anacardiaceé

**Provenance** Amérique du Nord, introduit comme plante ornementale

**Description** Arbre à feuilles caduques aux bords dentés, formées de folioles, teintées de rouge en automne. Inflorescences verdâtres jusqu'à 20 cm de long, panicule dressée. Fleurs mâles et femelles sur deux arbres différents (dioïques). Les panicules, contenant jusqu'à 1'500 graines brun-orange, persistent sur l'arbre tout l'hiver. Jeunes pousses épaisses, poilues comme du feutre, rappellent le bois de cerf. Écorce de vieilles pousses dénudées.

**Confusions possibles** Ailante, Frêne, Sorbier des oiseleurs, Robinier

**Expansion** Par marcottage, rarement par les graines (oiseaux) et involontairement par les excavations et outils.

**Habitats** Cultivé dans les jardins, sauvage dans les haies, les friches, les carrières, aux abords des forêts et dans les clairières.

**Impacts négatifs** Propagation très rapide, il forme des fourrés denses qui inhibent la croissance des espèces indigènes. Il attire de nombreux insectes pollinisateurs exerçant une forte concurrence sur la pollinisation des plantes indigènes. Le latex peut provoquer des irritations cutanées.

**Lutte mécanique.** Arracher les jeunes pousses avec les racines. Cerclage ou abattage des grandes populations. Arracher les rhizomes.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les racines, fleurs et fruits avec les ordures ménagères – pas de compostage ! Exploiter le bois. La plante entière est légèrement toxique, en particulier le latex (irritations de la peau et des yeux).

**Plantes de substitution** Sorbier des oiseleurs, Alisier blanc, Sureau noir

**Bon à savoir** À l'époque ses fruits étaient utilisés comme épice ou dans la production de vinaigre pour en intensifier l'acidité. Cependant, toutes les parties du sumac sont considérées comme toxiques et leur consommation n'est pas recommandée.

8 m ↑



JAN    FEV    MAR    AVR    MAI    JUN    JUL    AOU    SEP    OCT    NOV    DEC

# Vergerette annuelle

*Erigeron annuus* Astéracée

**Provenance** Amérique du Nord, introduite comme plante d'ornement

**Description** Plante herbacée annuelle, bisannuelle ou vivace. Tige droite et poilue, généralement rameuse dans le haut. Feuilles vert clair, velues sur les deux faces de formes différentes; de lancéolées pour les feuilles inférieures à linéaires pour les feuilles supérieures. La première année, la jeune plante forme des rosettes à ras du sol. Ses nombreuses inflorescences ont chacune un grand nombre de fleurons blancs à lilas très étroits et des étamines jaunes.

**Confusions possibles** Vergerette du Canada, Vergerette âcre, Marguerite

**Expansion** 10'000 à 50'000 graines par plante, dispersées par le vent. Les graines fertiles aussi sans fécondation, peuvent former une population entière à partir d'une seule plante.

**Habitats** Milieux pionniers, bords de routes, des voies ferrées et des cours d'eau, ainsi que champs cultivés et jardins. Privilégie les prairies maigres, les prés et les espaces rudéraux.

**Impacts négatifs** Inhibition de la diversité végétale indigène. Sécrète des substances végétales qui empêchent les plantes environnantes de pousser.

**Lutte mécanique** Arracher avec ses racines avant la floraison. Faucher les grandes populations plusieurs fois par année à ras et éliminer immédiatement le matériel végétal.

**Élimination et mesures préventives** Éliminer les inflorescences et les racines – pas de compostage ! Composter le reste de la plante. Utiliser des sacs fermés pour le transport. Verdir les étendues ouvertes avec des espèces indigènes.

**Plantes de substitution** Marguerites, Pâquerettes vivaces, Camomilles

**Bon à savoir** Dans son pays d'origine, la vergerette annuelle est utilisée comme plante médicinale. Avant de jeter la plante, faites-en une tisane.

0.3 – 1.5 m ↑



## Méthodes de lutte

La lutte contre les néophytes envahissantes est un processus très complexe et surtout très long. La lutte ciblée sur un site doit être menée de manière cohérente pendant 5 ans, car les plantes peuvent repousser à partir des fragments de racines ou des graines restées dans le sol. Cela implique des contrôles réguliers. Une revégétalisation rapide du terrain à nu avec des espèces indigènes évite la réinstallation des néophytes.



### **Arracher ou dessoucher**

Les petites populations de néophytes envahissantes peuvent être arrachées à la main ou à l'aide d'une bêche. L'objectif est d'arracher la plante entière avec la racine, ce qui fonctionne mieux lorsque le sol est humide. Si elle possède un système racinaire ou un rhizome important, la néophyte doit être déracinée à l'aide d'une pelleuse. Il est important d'enlever toutes les parties des racines, y compris celles qui s'étendent au-delà de la partie aérienne visible de la population.

## **Fauche ou pâture**

De nombreuses néophytes envahissantes ne résistent pas aux mesures de lutte intensives. S'il est possible de faucher une population de néophytes envahissantes toutes les trois ou quatre semaines, leur croissance peut être considérablement réduite. Important: ne pas faire de paillage! Un fauchage intense est déterminant pour empêcher la floraison. La propagation est ainsi freinée. La population ne disparaît donc pas mais diminue lentement. C'est pourquoi la lutte doit être poursuivie à long terme. Un pâturage intensif peut aussi être mis en place en alternative à la fauche, à condition que le bétail broute l'espèce concernée. Attention aux plantes toxiques pour le bétail (y compris dans le foin).

## **Couper les inflorescences et les graines à temps**

Si les mesures de lutte ne peuvent être mises en œuvre à temps, les inflorescences doivent être coupées avant que les graines ne mûrissent. Cette mesure n'élimine pas les néophytes envahissantes, mais elle empêche leur propagation.



## Cerclage (annelage)

Pour les plantes ligneuses ayant tendance à former des racines et des rejets de souche, il est plus économique et efficace de procéder au cerclage. Un cerclage correctement et soigneusement exécuté peut réduire en général complètement la formation de repousses à partir des racines ainsi que les rejets de souche.



Procédure :

- La première année de lutte, avant l'apparition des feuilles (novembre - février / mars), enlever/peler l'écorce (écorce, liber et cambium) sur une largeur de 15 cm sur les 9/10 de la circonférence du tronc. Utiliser une tronçonneuse pour les arbres à l'écorce épaisse et un couteau de poche pour les jeunes arbres.
- Au cours de la deuxième année de lutte, au début de l'été (juin), retirer les 1/10 d'écorce restant, après la floraison et la pousse du feuillage, mais avant la formation des graines.

Informations supplémentaires :

- Lors de la surveillance, effectuer un nouveau cerclage à l'apparition de rejets de souche éventuels ou les arracher.
- Pour les arbres imbriqués par le tronc ou les racines (par ex. le robinier, l'ailante, le sumac), tous les troncs doivent être cerclés, cela signifie tous les arbres de la même espèce dans un rayon de 5 m.
- Les arbres cerclés périssent lentement 1 – 4 ans.
- Les arbres cerclés ne doivent pas être abattus avant leur mort complète.
- Les arbres cerclés peuvent devenir instables et constituer un danger. Il faut toujours bien les garder sous surveillance et les abattre dès qu'ils sont complètement morts.

### **Excavation des sols contaminés**

Si les matériaux d'excavation ou la terre sont contaminés par des parties de plantes envahissantes interdites, ces matériaux d'excavation ne peuvent être utilisés que sur le lieu d'enlèvement ou éliminés de manière à empêcher la propagation de ces espèces, conformément à l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement.

### **Transport**

Il faut être très prudent lors du chargement et du transport de déchets végétaux ou de matériaux d'excavation issus de la lutte contre les néophytes envahissantes. Le matériel végétal doit être transporté dans des contenant hermétiquement fermés, de manière à exclure tout risque de dissémination lors du transport.

### **Nettoyage des outils et machines**

La propagation se fait souvent de manière involontaire par le biais d'outils, de machines de construction ou de véhicules contaminés. Les végétaux peuvent rester collés aux pneus ou sur les rampes de chargement et être ainsi transportés. Par conséquent, après avoir travaillé avec des matériaux contaminés, les machines, véhicules, outils et semelles de chaussures notamment doivent être soigneusement nettoyés sur place.





# LÉGENDE

## Signes et symboles de danger

-  Obligation de déclaration et de lutte
-  Utilisation interdite par la loi

## A des effets négatifs sur

-  santé
-  infrastructure
-  biodiversité
-  agriculture

## Calendrier



**Bon à savoir** relate des faits intéressants. Transformation et consommation des plantes uniquement après consultation d'un spécialiste.

## Portraits détaillés des plantes



[www.pfyn-finges.ch/neophytes](http://www.pfyn-finges.ch/neophytes)

## Impressum

- Auteurs Bureau Drosera SA, Sion  
Parc naturel Pfyn-Finges
- Graphisme Parc naturel Pfyn-Finges
- Dessins L. Willenegger  
[www.wildsideproductions.ch](http://www.wildsideproductions.ch)
- Couverture Vergerette annuelle, *Erigeron annuus*
- Photos Florian Dessimoz, Yann Clavien,  
Erwin Jörg
- Impression Calligraphy SA
- © 2022 Parc naturel Pfyn-Finges



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement  
**Service des forêts, de la nature et du paysage**  
Departament für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt  
**Dienststelle für Wald, Natur und Landschaft**